



**Ministère de la santé**  
*en charge de la prévention*

**Direction de la santé**

**Institut de formation des professions de santé Mathilde Frébault (IFPS)**

BP 1984, 98713 Papeete - TAHITI – Polynésie française –Mamao

☎ : 40 50 82 99

Email : [secretariat.ifps@sante.gov.pf](mailto:secretariat.ifps@sante.gov.pf)- @ : <https://www.service-public.pf/dsp/ifps/>

## **SELECTION 2020**

**DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA SELECTION  
DES CANDIDATS SUR DOSSIER  
EN VUE DE L'ADMISSION EN FORMATION  
CONDUISANT AU DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT**

N° du candidat  
(à remplir par l'IFPS)

**FICHE D'INSCRIPTION POUR LA  
SELECTION SUR DOSSIER DES CANDIDATS  
A LA FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)  
IFPS MATHILDE FREBAULT - SESSION 2020**

Photo à coller

**IDENTITE**

Civilité :  Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom patronymique : \_\_\_\_\_ Nom d'épouse : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse géographique : \_\_\_\_\_

BP : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_ *(bien lisiblement svp)*

**SITUATION ADMINISTRATIVE**

**1. ETUDES ET DIPLÔMES OBTENUS (cochez la case)**

- BEP Carrières sanitaires et sociales
- BEP agricole, option services aux personnes
- BAC ST2S
- BAC professionnel accompagnement, soins et services à la personne

NOM ET LOCALITE DES ETABLISSEMENTS FREQUENTES	CLASSES	ANNEE SCOLAIRE	DIPLOME OBTENUS

## **2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE**

<b>EMPLOI ACTUEL :</b>	
<b>NOM DE L'EMPLOYEUR :</b>	
<b>AUTRES SITUATIONS</b>	

## **3. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

<b>EMPLOIS OCCUPES (Fonctions)</b>	<b>EMPLOYEUR(S)</b>	<b>Du</b>	<b>au</b>

Je soussigné(e), .....atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A : ..... Le : .....

**Signature :**

## CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

CANDIDAT
○ Fiche d'Inscription (ci-joint) munie d'une photo
○ Photocopie de la carte nationale d'identité ( <b>recto et verso</b> ) ou du passeport <b>en cours de validité</b>
○ Curriculum Vitae
○ Lettre de motivation manuscrite
○ Document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus locaux de la formation. Ce document n'excède pas deux pages
○ Copie des originaux du ou des diplôme(s) détenu(s)
○ Le cas échéant, la copie du dernier relevé des résultats et appréciations du dernier bulletin scolaire
○ Selon la situation du candidat, les attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
○ Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle associative ou autre en lien avec la profession d'aide-soignant
○ 1 grande enveloppe autocollante A4 timbrée à 250 frs <b>libellée à l'adresse géographique du candidat ou à sa boîte postale</b>
○ 2 enveloppes autocollantes moyennes marron timbrées à 80 frs <b>libellées à l'adresse géographique du candidat ou à sa boîte postale</b>

### PAR VOIE DE COURRIER

#### ENVOI DU DOSSIER COMPLET SOUS-ENVELOPPE GRAND FORMAT A4

**DERNIER DELAI VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 MINUIT CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI (PASSE CE DELAI, TOUT DOSSIER SERA REFUSE SANS ETRE TRAITÉ.)**

A L'ADRESSE SUIVANTE :

**IFPS Mathilde Frébault**  
**BP 1984, 98713 Papeete - TAHITI – Polynésie française –Mamao**  
**☎ : 40 50 82 99**  
**Email : [secretariat.ifps@sante.gov.pf](mailto:secretariat.ifps@sante.gov.pf)**

OU

**DEPÔT DU DOSSIER COMPLET AU SECRETARIAT DE L'IFPS**

**DERNIER DELAI VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 A 14H 00**

**(TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ)**

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE 2020

## Référence réglementaire :

- Arrêté n° 1578 CM du 18 septembre 2009 modifié relatif au diplôme d'aide-soignant(e)
- Arrêté n° 1530/CM du 05 octobre 2020 portant adaptation des modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant (e) pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

**Art. 3.** – Pour être admis à suivre la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant(e) dispensée au sein de l'Institut de formation des professions de santé Mathilde-Frébault (IFPS), **les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins et 45 ans au plus à la date de leur entrée en formation.**

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

### 1. Les candidats devront être titulaires:

- Soit du BEP Carrières sanitaires et sociales
- Soit du BEP agricole, option services aux personnes
- Soit du BAC ST2S
- Soit du BAC professionnel accompagnement, soins et services à la personne

## NOMBRE DE PLACES

Le nombre de places ouvertes est fixé à : **24 places (1 place est réservé pour 1 report de formation de 2019)**

## SELECTION SUR DOSSIER PENDANT LA CRISE SANITAIRE NEE DE L'EPIDEMIE DE COVID-19

Cette sélection consiste en l'examen de toutes les pièces constitutives du dossier.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la Direction de la santé.  
<https://www.service-public.pf/dsp/ifps/>.

## DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats sont diffusés sur le site internet de la Direction de la santé.

## ADMISSION DEFINITIVE

Conformément à l'arrêté n° 1578 CM du 18 septembre 2009, l'admission définitive à l'IFPS est subordonnée à :

- a – la production, au plus tard le premier jour de la rentrée : d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession ;**
- b - la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage d'un certificat médical attestant des vaccinations à jour.**

## REPORT D'ADMISSION

Les résultats de la sélection n'est valable que pour la rentrée au titre de laquelle elle a été organisée.

1° Une dérogation est accordée de droit en cas de congé de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé de formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans .

2° En cas de maladie, d'accident ou si l'étudiant apporte la preuve de tout autre évènement grave lui interdisant d'entreprendre des études au titre de l'année en cours, un report exceptionnel peut être accordé par le directeur de l'IFPS Mathilde Frébault.

Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit, six mois avant la date de rentrée, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à la rentrée suivante.

## CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Mercredi 14 octobre 2020 à partir de 8h00</b></li></ul> <p>- Téléchargement du dossier sur le site de la Direction de la santé : <a href="https://www.service-public.pf/dsp/ifps/">https://www.service-public.pf/dsp/ifps/</a>.</p>
Clôture des inscriptions	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Vendredi 06 novembre 2020 avant 14h00</b></li></ul> <p>- Envoi du dossier complet sous-enveloppe grand format A4-dernier <b>déla</b>i <b>06 novembre 2020 avant minuit cachet de la poste faisant foi (passé ce délai, tout dossier sera refusé sans être traité)</b>.</p> <p>- Dépôt du dossier complet au secrétariat de l'IFPS dernier <b>déla</b>i <b>Vendredi 06 novembre 2020 avant 14h00 (tout dossier incomplet sera rejeté)</b></p> <p><i>Dès réception du dossier, le candidat recevra un récépissé</i></p>
Date du jury	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Jeudi 03 décembre 2020</b></li></ul>
Diffusion et Affichage des résultats	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Mardi 08 décembre 2020 – 10h00</b></li></ul>
Confirmation de l'admission des candidats placés sur liste principale de l'IFPS Mathilde Frébault	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Avant le 21 décembre 2020</b> <i>(Passé ce délai, le candidat est déclaré avoir renoncé à son admission en formation)</i></li></ul>